

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze février à dix-huit heures, le conseil municipal de Saint Germain sur Ecole, légalement convoqué s'est réuni à la Maison du Village compte tenu de la crise sanitaire relative au covid19, sous la présidence de M. THOMAS Gérard, Maire

Etaient présents : Gérard THOMAS, Jean HELIE (pouvoir de Sylvain NOYAU), Jean-Paul CULINAS, Claire LELEU (pouvoir de Cyrille BELJAMBE), Sébastien MARTEAU, Josefa BERNEVAL, Caroline MORET, Yvan PERIOT

Absents excusés : Cyrille BELJAMBE (pouvoir à Claire LELEU) et Sylvain NOYAU (pouvoir à Jean HELIE).

Secrétaire de séance : Caroline MORET

ELECTION D'UN SECOND ADJOINT

M. le Maire expose au conseil municipal que par suite de la démission de Jean-Luc BODIN, 2^{ème} Adjoint, il convient d'élire un nouvel adjoint ou de choisir par délibération de modifier le nombre d'adjoints.

Le conseil municipal choisit de procéder à l'élection d'un adjoint.

Sont candidats : Jean-Paul CULINAS, Yvan PERIOT

Votants : 10	Exprimés : 10	Majorité : 6
Résultat :	M. Culinas : 2 (deux) voix	
	M. Périot : 8 (huit) voix	

M. Yvan PERIOT ayant obtenu la majorité absolue est élu 2nd adjoint au 1^{er} tour.

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur indique au conseil que l'ordre des élus est consigné dans un tableau et en donne lecture.

REMPLACEMENT DANS LES SYNDICATS et COMMISSIONS

En attente

SDESM : ADHESION DE ST PIERRE LES NEMOURS, MONTEREAU et FONTENAY-TRESIGNY

Le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne a délibéré favorablement pour l'adhésion des communes de Nemours, Montereau et Fontenay Trésigny. Il nous est maintenant demandé notre acceptation pour que Monsieur le Préfet de Seine et Marne constate, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'adhésion des communes de Saint-Pierre-lès-Nemours, Montereau-Fault-Yonne et Fontenay-Trésigny au SDESM.

BIBLIOTHEQUE

Les travaux de mise aux normes électriques de sécurité de la bibliothèque (utilisée par l'école maternelle) sont programmés durant la première semaine des vacances scolaires. Il restera à installer une alarme de type T4 et un placard.

DIAGNOSTIC AMIANTE

Afin de réaliser le diagnostic amiante des bâtiments communaux, des devis ont été demandés. Il conviendra de retenir une entreprise en commission travaux.

DIVERS

- Mme MORET, Vice-Présidente du SIRP Fleury St Germain rapporte qu'une classe sera fermée à la rentrée de septembre. La scolarisation des enfants sera la suivante :

1 classe maternelle à 3 niveaux à St Germain

1 classe élémentaire à 3 niveaux et 1 classe élémentaire à 2 niveaux à Fleury.

Les parents d'élèves, les professeurs, les élus organisent des actions, notamment "classes mortes" le jeudi 4 mars et des pétitions en ligne.

- M. le Maire transmet les remerciements de Mme WALTER, pour la délicate attention.

Séance levée à 19 h

ANNOTATIONS :

Election d'un second Adjoint

Tout d'abord, M. le Maire propose avoir 3 Adjoints et donc de créer un poste supplémentaire. Question non inscrite à l'ordre du jour, pourra être évoquée ultérieurement en commission.

Divers

Mme Walter remercie l'ensemble du conseil municipal pour le cadeau reçu à l'occasion de son départ.